

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :
25/02/2020

Dossier complet le :
25/02/2020

N° d'enregistrement :
F09320P0049

1. Intitulé du projet

Opération de rechargement en sable et reprofilage esthétique des plages de Toulon (été/hiver)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

METROPOLE TOULON-PROVENCE-MEDITERRANEE

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

FALCO HUBERT, PRESIDENT DE LA METROPOLE

RCS / SIRET

2 4 8 3 0 0 5 4 3 0 0 2 1 7

Forme juridique

METROPOLE

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
13	TRAVAUX DE RECHARGEMENT EN SABLE ET DE REPROFILAGE DE LA PLAGES (volume d'apport de sable maximum d'environ 1200 m ³ - montant de l'opération reprofilage compris < 160 000 €)

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

PROJET DE RECHARGEMENT EN SABLE ET REPROFILAGE DES PLAGES DU MOURILLON ANNEE 2020
PLAGES CONCERNEES: LIDO, MISTRAL, LA SOURCE, LES PINS (CONCESSION DE PLAGES DU MOURILLON)
PERIODE D'INTERVENTION: ENTRE DEBUT AVRIL ET FIN MAI 2020

4.2 Objectifs du projet

LES PLAGES SONT SOUMISES A EROSION ET NECESSITENT DONC UN RECHARGEMENT ANNUEL. CE RECHARGEMENT EST ESSENTIEL AU MAINTIEN DE L'ACTIVITE BALNEAIRE DE LA COMMUNE DE TOULON, COMMUNE MEMBRE DE LA METROPOLE.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

LE SABLE EST ISSU DU DRAGAGE DU PORT DE BORMES-LES-MIMOSAS ET MIS A DISPOSITION GRATUITEMENT PAR LA COMMUNE DE BORMES-LES-MIMOSAS.

SEUL DU SABLE PRESENTANT UNE BONNE QUALITE CHIMIQUE (<N1) ET UNE GRANULOMETRIE COMPATIBLE AVEC L'OBJECTIF DE RECHARGEMENT ESTIVAL POURRA ETRE UTILISE POUR LE RECHARGEMENT DES PLAGES DU MOURILLON.

LE SABLE MIS A DISPOSITION PAR LA COMMUNE DE BORMES LES MIMOSAS PRESENTE TOUTES CES CARACTERISTIQUES.

LE PROJET CONSISTE A TRANSPORTER DU SABLE PAR CAMION BENNE DE BORMES-LES-MIMOSAS JUSQU'AUX PLAGES DU MOURILLON OU IL EST STOCKE. LE TRANSPORT EST REALISE PAR 2 CAMIONS BENNE QUI EFFECTUENT UNE MOYENNE DE 3 ALLER-RETOUR PAR JOUR PENDANT 3 SEMAINES ENVIRON. LE REGALAGE S'EFFECTUE SUR LA PARTIE EMERGEE DE LA PLAGE. LA DUREE DE TRAVAUX EST DE L'ORDRE DE 7 JOURS ET EXCLUSIVEMENT DE NUIT.

LA PERIODE DE TRAVAUX A LIEU ENTRE AVRIL ET MAI 2020.

TOUTEFOIS, SI LES TRAVAUX DE RECHARGEMENT DEVAIENT AVOIR LIEU DURANT LA PERIODE ESTIVALE, LA PLAGE SERA PREALABLEMENT FERMEE AVEC UN DISPOSITIF DE BALISAGE ET NE SERA REOUVERTE QU'UNE FOIS QU'UNE ANALYSE MICROBIOLOGIQUE DE L'EAU AURA ETE REALISEE.—

EN 2019, LES VOLUMES DE SABLE CONCERNES ETAIENT DE 1200 m3.

LE MONTANT DES OPERATIONS DE 2019 S'ELEVAIT A 43 145 € HT (INCLUANT LE TRANSPORT, DEPOT SUR PLAGE ET REGALAGE)

SI NECESSAIRE IL SERA PREVU DES MESURES POUR LIMITER LES IMPACTS SUR LE MILIEU MARIN TELLES QU'UN BARRAGE ANTI MES (ANTI TURBIDITE) SUR LE LINEAIRE DE PLAGE CONCERNE.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

APRES TRAVAUX, LES PLAGES SERONT ACCESSIBLES AUX USAGERS POUR LA SAISON ESTIVALE 2020.

LES PLAGES SERONT REGULIEREMENT ENTRETENUES.

LA REOUVERTURE DU SITE DE BAINNADE SE FERA APRES RESULTATS D'ANALYSE DE L'EAU DE BAINNADE CONFORMES AUX NORMES SANITAIRES EN VIGUEUR.

DES ANALYSES SERONT EFFECTUEES QUOTIDIENNEMENT PENDANT LES OPERATIONS DE REGALAGE ET EN FIN DE TRAVAUX

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

LE MONTANT DU PROJET EST INFERIEUR AU SEUIL DE 160 000 € ET NE SERA DONC PAS SOUMIS A LA PROCEDURE PREVUE PAR LA LOI SUR L'EAU.

LE PROJET EST SOUMIS A LA PROCEDURE AU CAS PAR CAS, ARTICLE R122-2 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
PLAGE LIDO	LINEAIRE/SURFACE 260 ml/3900 m ²
PLAGE MISTRAL	LINEAIRE/SURFACE 160 ml/4500 m ²
PLAGE LA SOURCE	LINEAIRE/SURFACE 375 ml/6120 m ²
PLAGE LES PINS	LINEAIRE/SURFACE 355 ml/5 870 m ²
VOLUME RECHARGEMENT 2019	1200 m3
VOLUME TOTAL RECHARGEMENT DEPUIS 2012	8360 m3

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

PLAGES DU MOURILLON
Corniche littoral Frédéric Mistral,
83000 TOULON

Coordonnées géographiques¹

Long. 5 ° 5 6 ' 2 3 " 78E Lat. 4 3 ° 6 ' 2 7 " 69N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. 5 ° 5 6 ' 2 3 " 78E Lat. 4 3 ° 6 ' 2 7 " 69N

Point d'arrivée :

Long. 5 ° 5 6 ' 5 9 " 32E Lat. 4 3 ° 6 ' 2 3 " 81N

Communes traversées :

TOULON

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	A ENVIRON 200 M DE LA ZNIEFF MARINE TYPE II N°83-007-000 "DU MOURILLON A LA POINTE DE CARQUEIRANNE (HERBIERS DE POSIDONIE)"
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	TOULON
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	APPROUVE PAR ARRETE PREFECTORAL DU 21 JUIN 2016
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- PPR naturels approuvé le 8 Février 1989: Mouvements de terrain et inondation - PPR naturels approuvé le 20 Décembre 2013 Chutes de pierres et blocs - PPR technologiques prescrit en date du 1er mars 2013 pour aléas effets de surpression thermiques, toxiques et de projection
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	A 9KM DU SITE FR9301613 RADE DE HYERES ET FR9310020 ILES DE HYERES A 7,5 KM DU SITE FR9301610 CAP-SICIE / SIX-FOURS ET FR9301997 EMBIEZ/CAP-SICIE A 3 KM DU SITE FR9301608 MONT CAUME- MONT FARON-FORET DOMANIALE DES MORIERES
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PLAGES EN EROSION UTILISATION DU SABLE ISSU DU DRAGAGE DU PORT DE BORMES-LES-MIMOSAS.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'HERBIER DE POSIDONIE LE PLUS PROCHE EST SITUE A ENVIRON 40 M DE LA PLAGE. DE PLUS DES MESURES ANNEXES SONT APPLIQUEES COMME LE FILET ANTI-MES ET LE FAIT QUE LE RECHARGEMENT SE LIMITE A LA PARTIE EMERGEE DE LA PLAGE
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	RISQUES DE SUBMERSION MARINE
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LES PLAGES SONT ELOIGNEES DES ZONES D'HABITATION DE 40M POUR LA PLAGE DU LIDO ET 100 M POUR LES AUTRES PLAGES. LES DEPLACEMENTS SONT DONC TRES LIMITES. POUR LE TRANSPORT LE NOMBRE DE CAMIONS SE LIMITE A 2 QUI EFFECTUENT UNE MOYENNE DE 3 ALLER-RETOUR QUOTIDIENS
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	LES PLAGES SONT ELOIGNEES DES ZONES D'HABITATION DE 40 M POUR LA PLAGE DU LIDO ET 100 M POUR LES AUTRES PLAGES. LA SOURCE DE BRUIT SERA MINIME ET AURA LIEU AVANT LA PERIODE D'AFFLUENCE CORRESPONDANT A LA PERIODE ESTIVALE. LES HORAIRES DE TRAVAUX SERONT CONFORMES A LA REGLEMENTATION.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

ALLER-RETOUR MATINAUX DEPUIS BORMES LES MIMOSAS POUR LE TRANSPORT JUSQU'AU LIEU DE STOCKAGE AFIN D'EVITER AU MIEUX LA PRESENCE DES CAMIONS DANS UN TRAFIC DENSE.

LIMITATION DES DEPLACEMENTS ET DONC DU BRUIT EN REDUISANT AU MAXIMUM LA DISTANCE ENTRE LE LIEU DE STOCKAGE ET LES PLAGES.

LE TITULAIRE DEVRA UTILISER DES ENGINS PRESENTANT UN BON ETAT GENERAL ET SANS RISQUE DE FUITES SUR LES PLAGES

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Ce projet peut être dispensé d'étude d'impact au regard: -1. des faibles volumes de sable nécessaires au rechargement des plages (1200m3 répartis sur 4 plages) -2. de la compatibilité granulométrique du sable pour un rechargement durant la période estivale des plages du Mourillon -3. de la bonne qualité chimique du sable de rechargement (<n1) - 4. du rechargement sur la partie émergée de la plage - 5. de la courte durée des opérations (environ 7 jours)- 6. des enjeux environnementaux identifiés et de leur localisation par rapport au projet.

Ce projet ne présente pas de risques significatifs de dégradation de la qualité du milieu marin ni de risque sanitaire.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ; <input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; <input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; <input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; <input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; <input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. <input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
ANNEXE 5 : CARTOGRAPHIE DES HABITATS MARINS SUR LA ZONE PROCHE DU PROJET ANNEXE 6 : QUALITE CHIMIQUE DES SEDIMENTS DU PORT DE BORMES LES MIMOSAS 2019 ANNEXE 7 : EVALUATION ENVIRONNEMENTALE SIMPLIFIEE

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à TOULON

le, 24/02/2020

Signature



